

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 27/01/2025 - B2025/004438 - 2020 B 00854 - 880 780 606 - A Vos Cagettes



A VOS CAGETTES

5 RUE ROGER PLANCHON
69200 VENISSIEUX

SIREN : 880.780 606

Statut juridique : Société à responsabilité limitée

N° TVA : FR41880780606

Comptes annuels 2023

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conforme

Signature comptes:

AURUS

SIREN 883897977

Raison Sociale : AURUS

Siège Social : 12 RUE NICOLAS CUGNOT, 42300 ROANNE

Tél. 06.60.42.36.81 - www.aurus-compta.fr



Sommaire

Attestation de l'expert comptable	3
Bilan	4
Compte de résultat	7
Détails des comptes	10
Bilan détaillé – Actif	11
Bilan détaillé – Passif	12
Compte de résultat détaillé	14
SIG synthétiques	17
SIG détaillés	18
Annexes	21
Préambule	22
Principes et méthodes comptables	23
Informations complémentaires	25
Liasse fiscale	29

Attestation de l'expert comptable



Attestation sans réserves

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 18/07/2023, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de A VOS CAGETTES relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 585 085,95 €
- Chiffre d'affaires : 2 136 679,83 €
- Résultat net comptable : 66 384,86 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ROANNE le 15/04/2024.

Aurélien DOS SANTOS,
Expert-Comptable

Signé électroniquement le 25/04/2024 par
Aurélien Dos Santos



Bilan

Bilan actif

		31/12/2023		31/12/2022
		Brut	Amort. Prov.	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	57 408	6 639	50 768
	Autres immobilisations corporelles	161 909	32 590	129 319
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	Participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	30 923		30 923
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		250 240	39 230	211 010
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières et autres approvisionnements			
	En-cours de production (biens et services)			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	278 722		278 722
	Autres créances	13 895		13 895
	Capital souscrit appelé non versé			
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres			
	INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE			
	DISPONIBILITÉS	81 459		81 459
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		374 076		374 076
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		624 315	39 230	585 086
				228 300

Bilan passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	59 372	19 376
	Résultat de l'exercice	66 385	39 997
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		126 757	60 372
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	193 104	70 607
	Emprunts et dettes financières divers	5 251	799
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 264	73 082
	Dettes fiscales et sociales	81 380	21 439
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 330	
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		458 329	165 927
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		585 086	226 300

Détails des comptes

Bilan détaillé – Actif

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 768,35	1 100,18	49 668,17	+4515%
2154000000 - Matériels industriels	57 407,60	1 655,80	55 751,80	+3368%
2815400000 - Amortissement matériel professionnel	-6 639,25	-555,62	-6 083,63	-1095%
Autres immobilisations corporelles	129 318,80	78 967,51	50 351,29	+64%
2182000000 - Matériel de transport	157 452,49		157 452,49	
2182100000 - Véhicule utilitaire acheté par votre entreprise		30 980,00	-30 980,00	-100%
2182200000 - Véhicule utilitaire acheté par votre entreprise		49 740,83	-49 740,83	-100%
2183000000 - Matériel de bureau et matériel informatique	4 456,57	3 152,32	1 304,25	+42%
2184000000 - Mobilier		4 550,00	-4 550,00	-100%
2818200000 - Amortissements sur matériel de transport	-30 634,77		-30 634,77	
2818210000 - Amortissements sur matériel de transport		-869,45	869,45	+100%
2818220000 - Amortissement véhicule utilitaire acheté par votre entreprise		-6 822,45	6 822,45	+100%
2818300000 - Amortissements Matériels informatiques	-1 955,49	-416,46	-1 539,03	-370%
2818400000 - Amortissement mobilier		-1 347,28	1 347,28	+100%
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Autres immobilisations financières	30 923,14	15 676,00	15 247,14	+98%
2750000000 - Dépôts et cautionnements versés	18 489,75		18 489,75	
2751000000 - Dépôts	12 433,39	15 676,00	-3 242,61	-21%
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	211 010,29	95 743,69	115 266,60	+121%
ACTIF CIRCULANT				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	278 721,79	86 236,25	192 485,54	+224%
4110000000 - Clients	278 721,79	86 236,25	192 485,54	+224%
Autres créances	13 894,63	14 819,99	-925,36	-7%
4010000000 - Fournisseurs	149,35		149,35	
4455100000 - TVA à décaisser		11 010,00	-11 010,00	-100%
4456400000 - TVA déductible sur encaissements	504,28		504,28	
4456700000 - Crédit de TVA à reporter	13 081,00		13 081,00	
4458600000 - Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues	160,00	3 809,99	-3 649,99	-96%
DISPONIBILITÉS				
Disponibilités	81 459,24	29 499,93	51 959,31	+177%
5121001000 - Crédit Agricole - COMPTE COURANT A VOS CAGETTES	81 459,24	29 499,93	51 959,31	+177%
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	374 075,66	130 556,17	243 519,49	+187%
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	585 085,95	226 299,86	358 786,09	+159%

Bilan détaillé – Passif

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
CAPITAUX PROPRES				
Capital	1 000,00	1 000,00		
1013000000 - Capital souscrit - appelé, versé	1 000,00	1 000,00		
REPORT À NOUVEAU				
Report à nouveau	59 372,38	19 375,71	39 996,67	+207%
1100000000 - Report à nouveau - solde créditeur	59 372,38	19 375,71	39 996,67	+207%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	66 384,86	39 996,67	26 388,19	+66%
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	126 757,24	60 372,38	66 384,86	+110%
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
PROVISIONS (II)				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	193 103,53	70 606,84	122 496,69	+174%
1640010000 - Emprunt Master 3T5	16 285,70	20 865,98	-4 580,28	-22%
1640020000 - Emprunt Movano EK-159-RD	11 159,00	14 050,23	-2 891,23	-21%
1640030000 - Audi Antoine Billy	24 603,57	30 495,83	-5 892,26	-20%
1640050000 - EMPRUNT RE U		5 194,80	-5 194,80	-100%
1640090000 - Emprunt Kangoo DZ	3 399,71		3 399,71	
1640120000 - Emprunt - Movano FK-386-PS	9 290,01		9 290,01	
1640130000 - Emprunt - Master EK-827-KV	9 891,59		9 891,59	
1640140000 - Emprunt - Movano DY-854-PQ	9 871,96		9 871,96	
1640150000 - Emprunt - Master ES-304-HY	14 891,48		14 891,48	
1640160000 - Emprunt - Clio Christophe	5 302,82		5 302,82	
1640170000 - Emprunt - Chambre froide Partie 1	53 550,83		53 550,83	
1640180000 - Emprunt - Chambre froide TVA	10 998,00		10 998,00	
1640190000 - Emprunt - Boxer ET-174-ZS	18 033,86		18 033,86	
1640210000 - Emprunt - Clio 4 Thomas	5 825,00		5 825,00	
Emprunts et dettes financières divers	5 251,03	799,22	4 451,81	+558%
4550010000 - RETRAIT OU D PENSE POUR USAGE PERSONNEL	591,15	591,15		
4550020000 - RETRAIT OU D PENSE POUR USAGE PERSONNEL	208,07	208,07		
4551000000 - Compte Courant - Antoine Ordas	4 451,81		4 451,81	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 264,13	73 082,49	103 181,64	+142%
4010000000 - Fournisseurs	175 304,13		175 304,13	
4081000000 - Fournisseurs Factures non parvenues	960,00	73 082,49	-72 122,49	-99%
Dettes fiscales et sociales	81 380,31	21 438,93	59 941,38	+280%
4210000000 - Rémunération des salariés	24 519,88		24 519,88	
4282000000 - Dettes provisionnées pour congés à payer	24 287,38		24 287,38	
4310000000 - Sécurité sociale	9 619,05	4 567,00	5 052,05	+111%
4370200000 - AG2R Prévoyance	3 040,58		3 040,58	
4370300000 - AG2R Retraite	2 054,50		2 054,50	
4370800000 - Autres organismes	92,32		92,32	
4372000000 - Cotisation Agric	629,70	4 036,94	-3 407,24	-85%
4380000000 - Organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir	55,43		55,43	
4382000000 - Charges sociales sur congés à payer	5 505,76		5 505,76	
4386000000 - Autres charges à payer	1 115,00		1 115,00	
4421000000 - Prélèvements à la source (Impôt sur le revenu)	152,39	224,26	-71,87	-33%
4440000000 - Etat - Impôts sur les bénéfices	10 176,00	8 115,00	2 061,00	+26%
4458000000 - Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente		4 495,73	-4 495,73	-100%
4486000000 - Charges à payer	40,00		40,00	
4486300000 - Charges à payer	92,32		92,32	
Autres dettes	2 329,71		2 329,71	
4110000000 - Clients	2 329,71		2 329,71	
TOTAL DETTES (III)	458 328,71	165 927,48	292 401,23	+177%

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	585 085,95	226 299,86	358 786,09	+159%

Annexes

Préambule	22
Principes et méthodes comptables	23
Informations complémentaires	25

Préambule

L'exercice fiscal clos le **31/12/2023** a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **585 085,95 €**.

Le résultat net comptable est un bénéfice de **66 384,86 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

TYPE D'IMMOBILISATION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

• Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

• Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

• Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

• Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise .

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

• Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

• Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

• Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres	90 079,00	220 259,00	91 021,00	219 317,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres	15 676,00	18 490,00	3 243,00	30 923,00

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

• Tableau des amortissements et dépréciations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres	10 011,00	41 377,00	12 158,00	39 230,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

• État des créances

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 923,00	30 923,00		
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	278 722,00	278 722,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	13 745,00	13 745,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	149,00	149,00		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	323 539,00	323 539,00	0,00	0,00
Montants des prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

- État des dettes

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de crédit	193 104,00	193 104,00		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	176 264,00	176 264,00		
Personnel et comptes rattachés	48 807,00	48 807,00		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	22 112,00	22 112,00		
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices	10 176,00	10 176,00		
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	285,00	285,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 251,00	5 251,00		
Autres dettes	2 330,00	2 330,00		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	458 329,00	458 329,00	0,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

- État des charges à payer et des produits à recevoir

CHARGES À PAYER	MONTANT	COMMENTAIRE
Fournisseurs - Factures non parvenues	960,00	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	24 287,00	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	5 506,00	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	1 115,00	
État - Charges à payer	132,00	
TOTAL	32 000,00	

PRODUITS À RECEVOIR	MONTANT	COMMENTAIRE
TOTAL	0,00	

- État des charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT	COMMENTAIRE
TOTAL	0,00	

• État des produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT	COMMENTAIRE
TOTAL	0,00	

• Tableau de variation du capital

CAPITAL SOCIAL	NOMBRES D'ACTIONS OU PARTS SOCIALES	VALEUR NOMINALE
Titres en début d'exercice	2,00	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	2,00	

• Capitaux propres

RUBRIQUES	DÉBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION DE CAPITAL	RÉDUCTION DE CAPITAL	AFFECTATION DU RÉSULTAT	FIN D'EXERCICE
Capital	1 000,00				1 000,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Actionnaires capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	19 376,00			39 997,00	59 372,00
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	39 997,00	66 385,00		-39 997,00	66 385,00
TOTAL	60 373,00	66 385,00	0,00	0,00	126 757,00

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC FR

Designation de l'entreprise					A VOS CAGETTES - SIREN : 880780606		Néant ☐			
Durée de l'exercice en nombre de mois					12		Durée de l'exercice précédent		12	
							Exercice N clos le		31/12/2023	
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial				010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres				014		016			
	Immobilisations corporelles				028	219 317	030	39 230		180 087
	Immobilisations financières (1)				040	30 923	042			30 923
	TOTAL I (5)				044	250 240	048	39 230		211 010
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production				050		052			
	Stocks marchandises				060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés				068	278 722	070			278 722
	Créances autres (3)				072	13 895	074			13 895
	Valeurs mobilières de placement				080		082			
	Disponibilités				084	81 459	086			81 459
	Charges constatées d'avance				092		094			
	TOTAL II				096	374 076	098			374 076
TOTAL GENERAL (I + II)					110	624 315	112	39 230		585 086
PASSIF									Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel						120			1 000
	Ecart de réévaluation						124			
	Réserve légale						126			
	Réserves réglementées						130			
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'œuvres...)						131		132	
	Report à nouveau						134		59 372	
	Résultat de l'exercice						136		66 385	
	Subventions d'investissement						137			
	Provisions réglementées						140			
	TOTAL I						142		126 757	
Provisions pour risques et charges						TOTAL II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156		193 104	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164			
	Fournisseurs et comptes rattachés						166		176 264	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)						169		172	32 573
	Comptes courants d'associés						173		5 251	
	Autres dettes						175		51 137	
	Produits constatés d'avance						174			
	TOTAL III						176		458 329	
TOTAL GENERAL (I + II + III)							180		585 086	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		217 244	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182		238 748	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184		4 083	

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise <u>A VOS CAGETTES - SIREN : 880780606</u>												Néant ☐					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale					
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406							
		Autres		410		412		414		416							
Terrains				420		422		424		426							
Constructions				430		432		434		436							
Installations techniques, matériel et outillage industriels				440	1 656	442	55 752	444		446	57 408						
Installations générales, aménagements divers				450		452		454		456							
Matériel de transport				460	80 721	462	163 202	464	86 471	466	157 452						
Autres immobilisations corporelles				470	7 702	472	1 304	474	4 550	476	4 457						
Immobilisations financières				480	15 676	482	18 490	484	3 243	486	30 923						
TOTAL				490	105 755	492	238 748	494	94 263	496	250 240						
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																	
Fonds commercial				495		497		498		499							
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506							
Terrains				510		512		514		516							
Constructions				520		522		524		526							
Installations techniques, matériel et outillage industriel				530	556	532	6 084	534		536	6 639						
Installations générales, aménagements divers				540		542		544		546							
Matériel de transport				550	7 692	552	25 377	554	2 435	556	30 634						
Autres immobilisations corporelles				560	1 764	562	2 224	564	2 032	566	1 955						
TOTAL				570	10 012	572	33 685	574	4 467	576	39 230						
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR															
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé																	
1		KANGOO															
2		CHAMBRE FROIDE															
		Valeur d'actif		Amortissements		Valeur résiduelle		Prix de cession		Plus ou moins-values							
										Court terme		Long terme					
												19%		15% ou 12,8%		0%	
1		5 750		2 434		3 316		2 000									
2		4 550		2 033		2 517		2 083									
TOTAL		578	10 300	580	4 467	582	5 833	584	4 083	586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19%				579		Régularisations		590		583		594		595			
TOTAL								596		585		597		599			

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise <u>A VOS CAGETTES - SIREN : 880780606</u>								Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681		683	
Autres immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales agencements aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
TOTAL à reporter								780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325				381			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327							
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				380			
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374	123 060	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	107 966	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : A VOS CAGETTES - SIREN : 880780606		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	17
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	2 136 680
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	2 136 680
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	17 498
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	17 498
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	1 425 016
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	104 172
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	61 744
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	79
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	1 591 012
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	563 166
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	580 663
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	2 136 680
Effectifs au sens de la CVAE		023	17
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	01/01/2023
Date de cessation		186	31/12/2023

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | A VOS CAGETTES - SIREN : 880780606 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse :
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse :
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse :
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	Antoine ORDAS	% de détention	50	Nb de parts ou actions	1
Nom marital	ORDAS						
Naissance : Date	04/05/2001	N° Département	69	Commune	BRON	Pays	FRANCE
Adresse :	36 RUE DOCTEUR EDMOND LOCARD 69005 LYON FRANCE						
Titre	M	Nom complet	Billy THOMASSON	% de détention	50	Nb de parts ou actions	1
Nom marital	THOMASSON						
Naissance : Date	08/03/2000	N° Département	74	Commune	ANNECY	Pays	FRANCE
Adresse :	1 RUE DE GARANTEZE 69540 IRIGNY FRANCE						

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [A VOS CAGETTES - SIREN : 880780606]

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
--	--	-----

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2024)



N° 15252*10
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 ou Année : 2023	
Dénomination de l'entreprise : A VOS CAGETTES	Néant ☐
SIREN de l'entreprise : SIREN : 880780606	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES		
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD		
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD		
Autres créances non reportable et non restituables		
CRÉANCES REPORTABLES		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD		600
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %) + (ligne 2 x 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD		
dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE		
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD		
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)		

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE**CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES**

Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)

CRÉANCES REPORTABLES

Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD

Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD

dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM

Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD

CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE

Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD

Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD

Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD

Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD

Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD

Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)

Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD

Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD

Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD

Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD

Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :**III - CAS PARTICULIERS****CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N****CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS**

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (VENISSIEUX)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

A VOS CAGETTES - SIREN : 880780606

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2024

Local

Référence du local	6925915955984781Z0202450
Invariant du local	692591595598
Adresse du local	Lot 38 - Bâtiment PK, étage 00, entrée 01 0004 RUE ROGER PLANCHON 69200 VENISSIEUX
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	MALAROSE 6540
SIREN du propriétaire du local	887759215
Mode d'occupation du local	Local exploité sous un bail unique ayant des surfaces et des ut.
Montant du loyer annuel du local	
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	

Local

Référence du local	6925922754554781Z0202467
Invariant du local	692592275455
Adresse du local	Lot 9 - Bâtiment B, étage 00, entrée 01 0004 RUE ROGER PLANCHON 69200 VENISSIEUX
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	MALAROSE 6540
SIREN du propriétaire du local	887759215
Mode d'occupation du local	Local exploité sous un bail unique ayant des surfaces et des ut.
Montant du loyer annuel du local	
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	

Local

Référence du local	6925915956014781Z0202465
Invariant du local	692591595601
Adresse du local	Lot 39 - Bâtiment PK, étage 00, entrée 01 0004 RUE ROGER PLANCHON 69200 VENISSIEUX
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	MALAROSE 6540
SIREN du propriétaire du local	887759215
Mode d'occupation du local	Local exploité sous un bail unique ayant des surfaces et des ut.
Montant du loyer annuel du local	
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	

Local

Reference du local	6925915955964781Z0202440		
Invariant du local	692591595596		
Adresse du local	Lot 37 - Bâtiment PK, étage 00, entrée 01 0004 RUE ROGER PLANCHON 69200 VENISSIEUX		
Précisions sur l'adresse			
Propriétaire du local	MALAROSE		6540
SIREN du propriétaire du local	887759215		
Mode d'occupation du local	Local exploité sous un bail unique ayant des surfaces et des ut:		
Montant du loyer annuel du local			
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2024

cerfa

N° 11084*25
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
A VOS CAGETTES - SIREN : 880780606			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
5 RUE ROGER PLANCHON 69200 VENISSIEUX FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Commerce de gros		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	50 068	Déficit	0	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%	42 500			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quinquies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 <i>septies</i>	☐	Zone franche d'activité art.44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 <i>octes A</i>	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater W</i> (cocher la case)				☐	
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :				☐	
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :				☐	
3 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, Indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visé : CGA	☐	Visé : conventionné	☐
Comptable : ☐ Salarié ?					
EURL AURUS 12 RUE NICOLAS CUGNOT 42300 ROANNE Tél: 06.60.42.36.81 FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		

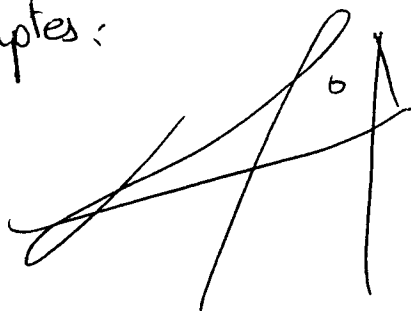
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case : ☐	
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même					a	
	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d	
Montant des autres distributions:						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j	
Montant des revenus répartis					Total (a à h)		
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
Antoine ORDAS 36 RUE DOCTEUR EDMOND LOCARD 69005 LYON FRANCE	1						
Billy THOMASSON 1 RUE DE GARANTEZE 69540 IRIGNY FRANCE	1						
K DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)					349 454	
	Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages						
MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice							
MVLT réalisée au cours de l'exercice							
MVLT restant à reporter							
M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus délivrés							

Certifié conforme

Signature comptes:



A Vos Cagettes

SAS au capital de 1000 euros

Siège social : 1 rue Galilée 69800 Saint-Priest

SIREN : 880 780 606 Immatriculée au RCS de Lyon

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 01/01/2024

Le 01/01/2024,

À 16 heures,

Les associés de la Société A Vos Cagettes se sont réunis à Saint-Priest en Assemblée générale sur convocation faite par le Président ou Gérant adressée par lettre simple ou lettre recommandée ou lettre recommandée avec accusé de réception ou lettre transmise par courriel.

L'Assemblée générale est présidée par Billy Thomasson, en sa qualité de Président ou Gérant.

Le Président de Séance constate que les Associés présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote de la Société. En conséquence, l'Assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de Séance rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

- Affectation du résultat de l'exercice 2023 : les Associés reconnaissent que les documents requis leur ont été préalablement communiqués, notamment :
- Bilan des comptes de l'exercice 2023
- Le texte des résolutions proposées

Les Associés reconnaissent la validité de la convocation et de la tenue de l'Assemblée.

La discussion générale est ensuite ouverte. Le Président de séance fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

AO

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

RÉSOLUTIONS

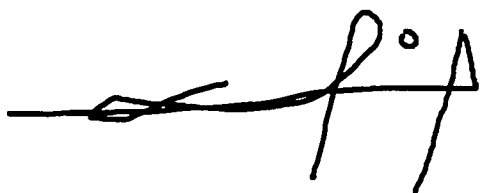
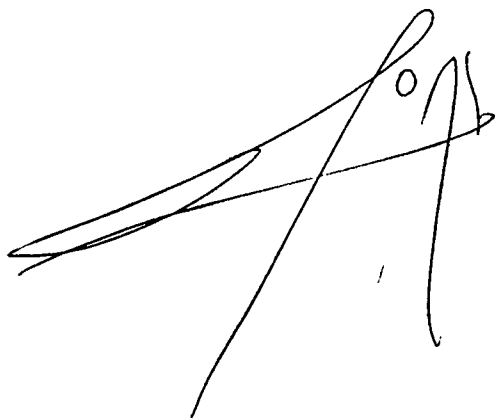
PREMIÈRE RÉOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ANNEE 2023

L'assemblée des Associés décide d'affecter 100% du résultat, soit 66 384 euros en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Le Président Directeur Général, Billy Thomasson

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Thomasson', written over a horizontal line.A large, stylized handwritten signature in black ink, possibly reading 'P. A.', written over a horizontal line.